

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté CC-ARR-2021-008 en date du 16 août 2021, le Président de la Communauté de communes CINGAL-SUISSE NORMANDE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes CINGAL-SUISSE NORMANDE (CDC) et sur l'abrogation des cartes communales de Acqueville, Cintheaux, Estrées-la-Campagne, Fresney-le-Vieux et de Placy.

L'enquête unique se déroulera, durant 40 jours consécutifs, du lundi 6 septembre 2021 (heure d'ouverture 9h) au vendredi 15 octobre 2021 inclus (heure de fermeture 17h).

Le responsable des projets est le président de la CDC. Des informations relatives à l'enquête pourront être demandées auprès du service urbanisme au siège de la CDC, Maison de services, 4 rue Docteur Gourdin, Zone de services de Beauvoir, Thury-Harcourt 14 220 Le Hom. 02 31 79 61 61, enquete-publique-2533@registre-dematerialise.fr

L'enquête publique sera réalisée sur supports papier et sous forme dématérialisée (dossier et registre numérique) afin que le public puisse consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations ou apporter ses contributions.

Le dossier sera consultable en version numérique sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/2533>, accessible 7i/7i et 24h/24h pendant toute la durée de l'enquête.

Un poste informatique sera tenu à la disposition du public en accès libre au siège de la Communauté de communes (Maison de services, 4 rue Docteur Gourdin, Thury-Harcourt 14 220 Le Hom) aux jours et heures d'ouverture habituels au public, afin de permettre la consultation du dossier et de déposer d'éventuelles observations sur le registre numérique ou sur le registre papier.

Un accès au dossier complet en version numérique complété par une version papier complète du dossier, sera disponible au siège de l'enquête publique (Maison de services, 4 rue Docteur Gourdin, Thury-Harcourt 14 220 Le Hom) et dans les 2 mairies indiquées ci-après, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : Bretteville-sur-Laize, Thury-Harcourt Le Hom

Un accès au dossier complet en version numérique complété par une version papier allégée du dossier (une notice explicative, les pièces administratives, les avis émis sur le projet, le dossier d'abrogation des cartes communales et une partie du dossier de PLUi : le PADD, le règlement écrit, les documents graphiques concernant la commune, les OAP) sera disponible dans les 40 autres communes.

M. MIGNOT Bernard (Président de la commission d'enquête), Mme CHEVALIER Françoise (membre) et M. MADELAINE Claude (membre), ont été désignés en qualité de commission d'enquête par le Président du tribunal administratif de Caen. Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public dans les mairies et au siège de la Communauté de communes aux jours et heures mentionnés ci-dessous, pour recevoir toutes observations et propositions sur les projets. L'accueil du public se fera dans le respect des gestes barrières.

Dates	Lieux		Horaires	Dates	Lieux		Horaires
Lundi 6/09/21	Siège CDC Cingal-Suisse Normande	Maison de services, Le Hom	9h à 12h	Jeudi 23/09/21	Clécy	Mairie	9h à 12h
Mardi 7/09/21	Urville	Mairie	9h à 12h	Jeudi 23/09/21	Boulon	Mairie	16h à 19h
Mardi 7/09/21	Montillière-sur-Orne	Salle communale	9h à 12h	Vendredi 24/09/21	Meslay	Mairie	14h à 17h
Mardi 7/09/21	St-Laurent-de-Condol	Bibliothèque	14h à 17h	Samedi 25/09/21	Le Hom	Mairie de Thury-Harcourt	9h à 12h
Mercredi 8/09/21	Le Hom	Mairie de Thury-Harcourt	9h à 12h	Lundi 27/09/21	Culey-le-Patry	Mairie	16h à 19h
Vendredi 10/09/21	Grainville-Langannerie	Mairie	14h à 17h	Mardi 28/09/21	Combray	Mairie	9h à 12h
Vendredi 10/09/21	Le Vey	Mairie	15h à 18h	Mercredi 29/09/21	Gouvix	Mairie	9h à 12h
Mardi 14/09/21	Martainville	Mairie	14h à 17h	Mercredi 29/09/21	Estrées-la-Campagne	Mairie	9h à 12h
Mardi 14/09/21	Ouffières	Mairie	16h à 19h	Jeudi 30/09/21	Grimbosq	Mairie	15h à 18h
Mardi 14/09/21	Barbery	Mairie	15h à 18h	Mardi 5/10/21	St-Germain-le-Vasson	Mairie	9h à 12h
Mercredi 15/09/21	Les Moutiers-en-Cinglais	Mairie	9h à 12h	Mercredi 6/10/21	St-Omer	Mairie	15h à 18h
Mercredi 15/09/21	Donnay	Mairie	9h à 12h	Mercredi 6/10/21	Croisilles	Mairie	15h à 18h
Jeudi 16/09/21	Esson	Mairie	15h à 18h	Jeudi 7/10/21	St-Sylvain	Mairie	9h à 12h
Vendredi 17/09/21	Fresney-le-Puceux	Salle annexe de la salle des fêtes	9h à 12h	Jeudi 7/10/21	Fresney-le-Vieux	Mairie	15h à 18h
Vendredi 17/09/21	Mutrécly	Mairie	9h à 12h	Lundi 11/10/21	St-Lambert	Mairie	9h à 12h
Lundi 20/09/21	Bretteville-sur-Laize	Mairie	9h à 12h	Lundi 11/10/21	St-Rémy-sur-Orne	Mairie	14h à 17h
Lundi 20/09/21	Cauvicourt	Mairie	9h à 12h	Mercredi 13/10/21	Cesny-les-sources	Salle des fêtes, Cesny-Bois-Halbout	9h à 12h
Mardi 21/09/21	Cintheaux	Mairie	15h à 18h	Vendredi 15/10/21	Siège CDC Cingal-Suisse Normande	Maison de services, Le Hom	14h à 17h

Ces observations et propositions pourront également être :

- Consignées par écrit, sur les registres prévus à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande ;
- Adressées par voie postale, sous pli cacheté, à l'attention M. Bernard MIGNOT, Président de la commission d'enquête au siège de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande, Maison de services, 4 rue Docteur Gourdin, Thury-Harcourt 14 220 Le Hom ;
- Adressées par courrier électronique à l'adresse électronique suivante enquete-publique-2533@registre-dematerialise.fr et seront consultables après leur réception sur le site internet du registre dématérialisé mentionné ci-dessous ;
- Adressées par voie électronique sur le registre dématérialisé mis à disposition sur le site internet suivant <https://www.registre-dematerialise.fr/2533>

Toutes les observations et propositions du public, transmises par voie postale et celles consignées dans les registres papier tenus à la disposition du public dans les mairies concernées et au siège de la Communauté de communes seront consultables dans les meilleurs délais, dans le registre papier situé au siège de la Communauté de communes, Maison de services, 4 rue Docteur Gourdin, Thury-Harcourt 14 220 Le Hom.

Le projet de PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale, insérée au rapport de présentation du projet de PLUi Cingal-Suisse Normande. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale est joint au dossier ainsi que les avis des Personnes Publiques Associées, des collectivités territoriales et leurs groupements dûment consultés.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier papier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès la publication de l'arrête d'ouverture de l'enquête.

A l'expiration du délai d'enquête, tous les registres et les documents annexés seront rassemblés au siège de l'enquête et clos par le Président de la commission d'enquête. Cette dernière disposera d'un mois à partir de la clôture de l'enquête pour déposer son rapport et ses conclusions motivées sur le projet de PLUi et l'abrogation des cinq cartes communales. Ce rapport et ses conclusions seront tenus à disposition du public durant un an à compter de la fin de l'enquête au siège de la Communauté de communes ainsi que dans les 42 mairies concernées et sur le site internet de la Communauté de communes <https://www.suisse-normande.com>

En application de l'article L.153-21 du code de l'urbanisme le PLUi éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et des conclusions de la commission d'enquête sera approuvé par délibération du conseil communautaire et par arrêté préfectoral pour l'abrogation des cartes communales.

Le Président de la CDC



Jacky LEHUGEUR